

## **Préparation avant greffe Les compères passent à l'acte**

Ce n'est un secret pour personne que la chasse aux chauves ou aux préchauves est ouverte toute l'année : commissions, backchichs, dessous-de-table, etc., aiguissent les appétits de nombreux « intermédiaires » qu'il faudrait plutôt désigner sous le terme de recruteurs ou de rabatteurs de candidats à la greffe de cheveux.

Il y a plusieurs « méthodes » qui permettent aux « intermédiaires » de « palper » leurs « commissions », à l'insu et au détriment des patients, bien entendu.

La commission peut être comprise dans le prix global payé par le patient au greffeur ou au centre de greffes, et qui sera reversée au rabatteur par le greffeur ou le centre de greffes, ou elle est « déguisée » lorsqu'elle est obtenue à partir de prestations payées à l'officine capillaire, sous forme de produits destinés à « préparer » le cuir chevelu avant l'intervention chirurgicale : shampoing à l'argile, lotions, frictions, massages, huiles essentielles, sérum, laser, produits prétendument antichutes, stimulants, énergisants, etc., etc.

« C'est pour assainir et assouplir le cuir chevelu avant l'intervention » vous assurera le capillidermomachinchose. « C'est pour désincruster les bactéries et les microbes, etc., etc. »

En mettre plein la vue, semble être le credo de certains compères-recruteurs de patients.

Le candidat à la greffe de cheveux, « pris en main » par le capillidermomachinchose, compère-recruteur du greffeur, croyant régler le prix d'un traitement préparatoire préopératoire obligatoire, paiera en réalité la fameuse commission, camouflée en « prestations capillaires. »

Cette mise en scène est inacceptable. C'est du bluff à l'état pur, alors qu'un shampoing ordinaire, vendu dans le commerce à UN Euro, utilisé le jour de l'implantation capillaire, ferait amplement l'affaire.

Bien entendu, le coût de revient des « prestations-cinéma » de l'officine capillaire et des produits utilisés, censés préparer le cuir chevelu avant l'intervention, est insignifiant par rapport à la somme globale payée par le futur opéré. C'est cela la commission déguisée.

Ladite commission, déguisée ou maquillée, représente, en moyenne, 750 Euros.

Il faut préciser que le capillidermomachinchose, compère-rabatteur, prend rendez-vous pour le candidat à la greffe de cheveux, avec le « compère-greffeur » dont il vante le savoir-faire, en bon commercial qu'il est.

Il n'hésitera pas à dire, pour mieux en mettre plein la vue à son client, que ce médecin-greffeur est super qualifié en greffes de cheveux, qu'il a opéré plusieurs stars, etc. Qui va vérifier et le contredire ?

En clair, le « cinéma » complet du C.R.C. (compère-rabatteur-capillaire).

Pour illustrer ce qui précède, voici le témoignage de l'un de nos correspondants, victime de ce C.R.C., qui « pose » des diagnostics, alors qu'il n'est absolument pas médecin, et qui « oriente » son client vers le M.C.G. (médecin-compère-grefeur).

Nous connaissions déjà cette « pratique » de la commission déguisée, mais nous avons préféré laisser la parole à ce correspondant, parce que présentant le profil type du patient déstabilisé par son alopécie, malheureusement irréversible, et facilement influençable, donc facile à duper par certains commerciaux-capillaires de tout poil.

Comme vous le constaterez, sa « prise en charge » par l'officine capillaire, en « cheville » avec un « greffeur », n'est absolument pas le fait d'une hallucination.

Au passage, nous rappelons que l'article 23 du Code de déontologie médicale, qui, dans le cas présent, s'applique au « greffeur », stipule que : « Tout compéragage entre médecins, entre médecins et pharmaciens, auxiliaires médicaux ou toutes autres personnes physiques ou morales est interdit. »

### Témoignage

Nous avons remplacé les noms cités, par **X**, **Y** et **Z** :

**X** pour l'institut capillaire, **Y** pour le nom du capillidermomachinchose et **Z** pour le nom du médecin-greffeur.

La ville du correspondant est désignée par **A** et celle du médecin-greffeur, par **B**.

**A** et **B** sont distantes de 400 kilomètres environ.

Les caractères, **gras**, en *italiques* et soulignés, sont de l'auteur du témoignage.

#### Place au témoignage in extenso :

« Voilà, je vous écris afin de vous raconter mon vécu.

Je souffre d'une alopécie progressive. Je perds mes cheveux, ce phénomène m'a démoralisé et m'a amplement freiné dans ma vie professionnelle ainsi que dans ma vie privée.

Donc, j'ai décidé de lutter contre cette avanie qui pour moi est devenue une fatalité. J'ai commencé à perdre mes cheveux à **21 ans**. (ndlr. Notre correspondant a aujourd'hui près de 25 ans).

Après avoir utilisé maints produits et après avoir été victime de panneaux publicitaires, j'ai décidé d'aller voir un institut capillaire afin de trouver une solution.

Je suis donc aller voir **X** et **Y**, Capillidermomachinchose (ndlr. Ce néologisme remplace l'appellation utilisée par le correspondant, afin de ne pas permettre d'identifier cet

institut capillaire affilié à un réseau), **spécialiste de la prévention et de la correction de la calvitie**.

Je suis arrivé à l'institut et je suis rentré dans la salle d'attente là où il y avait une grande photo d'un homme avec le slogan **« avant et après »** si vous avez vu ça la perfection, là, je me suis dit, c'est la bonne solution pour moi. De plus, il y avait une télé qui montrait Monsieur **Y** en train d'expliquer le phénomène de la perte de cheveux et la solution qui était la microgreffe. Cinq minutes après, la secrétaire me ramène un questionnaire afin qu'ils voient comment est mon alimentation.

Ensuite, Monsieur **Y** m'a reçu et m'a examiné. Je lui ai demandé si je pouvais pratiquer la transplantation. Il m'a dit oui que ma calvitie était suffisamment formée. Je lui ai demandé si ça recouvrirait ma calvitie. Il m'a dit oui, **« vous avez un gros cheveu et un bon cheveu. »**

De plus, il m'a dit que plusieurs stars de télé l'avaient fait chez le Docteur **Z**.

Il m'a dit qu'on ne verra rien et que dans mon cas, une séance suffirait.

Ensuite, je lui demande le prix de la transplantation, et il me répondit : **15 000 F**. Je suis resté bouche bée un instant, et je lui dis que j'étais un étudiant et que ça va être dur pour moi de trouver une telle somme.

De plus, il me dit qu'il va programmer un traitement en vue des réponses que j'ai apportées au questionnaire au sujet de mon alimentation.

Donc il fait le bordereau du traitement et me dit : **« Voilà votre traitement »** et qu'il est important que je le fasse entièrement.

Je suis resté sidéré devant la somme qui s'élevait à **750 €uros soit 4 919.68 F**.

Je lui dis d'enlever les choses qui me semblaient chères, et chaque fois il me disait **« Oh ça serait dommage de ne pas prendre ce produit, et qu'il contribuait à favoriser mon cuir chevelu. »**

Moi, démoralisé par ma calvitie, je lui ai demandé si je pouvais payer en plusieurs fois, et il me répondit 8 ou 9 mois, je ne me rappelle plus exactement.

Les soins intensifs étaient pratiqués par son employée. Elle mettait une sorte d'argile et laissait reposer quelques minutes, puis pratiquait un shampoing. Elle mettait ma tête sous une auréole ou casque et me laissa environ **10 à 15 minutes**. Je sentais une chaleur. Elle me mettait aussi une sorte de pommade sur les épaules et me massait. Après elle me donna de grosses lunettes de soleil et me plaça face à la chaise où se trouve l'auréole et il y avait un laser rouge qui tournait dans toute la salle à 360 degrés. Elle éteignit les lumières, ferma la porte et me laissa environ **15 minutes**.

Comme j'étais pressé de me faire opérer, je dis à Monsieur **Y** de téléphoner au praticien afin de m'obtenir un rendez-vous.

Suite à ça, j'ai reçu une ordonnance de la part du Docteur **Z**, en me précisant mon rendez-vous pour le **22 février 2002 à 14 h 00**, et que je devais effectuer un bilan sanguin.

**Le 19 février**, j'effectue le bilan sanguin, et **le 22 au matin, je prends ma voiture et me rends à B**, car c'est là-bas qu'a lieu la transplantation. Je précise que ni Monsieur **Y**, ni le Docteur **Z**, ne m'ont précisé le moyen de transport le plus sûr.

**Bref, je suis à B à 10 h 00.** Je prends un café et attends impatientement l'heure fatidique.

**14 h 00 enfin.** Je vois un monsieur rentrer dans le cabinet. Je prends un grand souffle, et j'y vais.

Le Docteur **Z** me reçoit, **me donne 1 comprimé ou 2**, pendant que je suis dans la salle d'attente. Il se prépare et me fait rentrer dans son bureau. Là, il me dit si j'avais des questions à lui poser. Moi, je lui dis : « **Est-ce que vous avez opéré des jeunes comme moi ?** » Et il m'a dit oui. **Je lui ai demandé si la transplantation allait tout recouvrir ? Il m'a dit non, juste devant.**

Il examine mon bilan sanguin et me demande comment je vais le régler. Je lui répondis : « Par **carte bancaire** », et là, il me dit que ce n'était pas possible et qu'il n'acceptait que **le liquide ou un chèque**. Moi, je ne possède pas de chéquier et je n'ai pas pris de liquide. Je lui dis : « Faites-moi confiance, je vous laisse ma carte d'identité et vous me l'enverrez plus tard. Il m'a dit qu'il ne pouvait pas. Il prend son téléphone et appelle Monsieur **Y** en lui expliquant le cas et en lui disant et en lui reprochant de ne pas m'avoir averti sur le mode de paiement.

Après une question de Monsieur **Y**, le Docteur **Z** dit : « **Mais quelle banque va l'autoriser à retirer 15.000F ?** » Il raccrocha et il me dit : « **En plus, je ne suis plus sûr du bilan sanguin et il faudra en faire un autre plus approfondi.** »

Moi, déçu d'avoir parcouru **4 heures de route pour rien**, et le Docteur **Z** me dit : « La prochaine fois, **je vous déduis 1.000 F des 15.000 F, pour les frais de route.** »

Donc, je suis reparti, déçu et énervé sur la route. Je commençai à **être fatigué sans comprendre pourquoi**. J'avais les yeux lourds et un mal de cou. Je fermis les yeux sans pour autant m'en apercevoir. Un moment, mes yeux se sont fermés. **Je me suis assoupi pendant que je doublai une voiture : j'allais directement sur la barrière de sécurité de l'autoroute. Heureusement, une voiture qui était derrière moi, m'a klaxonné, et là, j'ai eu la peur de ma vie ; j'ai failli avoir un accident et j'y aurais laissé ma vie.**

J'avais le deuxième rendez-vous le **28 février 2002 à 9 heures**, avec le Docteur **Z** à **B**. J'avais fait le deuxième bilan sanguin, et le laboratoire l'a envoyé par fax au Docteur **Z** qui me l'avait demandé.

Cette fois-ci, pour me rendre à **B**, j'ai pris le train, car avec ce que j'avais vécu, j'avais peur de prendre ma voiture.

Pendant la transplantation, **ils étaient 2 : Le Docteur Z et une femme**. Ils ont mis un film. La transplantation a duré **environ 3 heures**. A la fin, il m'a donné des calmants pour calmer la douleur de la cicatrice.

Le lendemain, je me suis rendu à l'institut **X**, comme il le prévoyait, et ils m'ont fait un shampoing.

Je ne me rappelle plus quand la femme de l'institut capillaire m'a enlevé les points de la cicatrice, et elle m'a mis un truc jaune sur la cicatrice.

Aujourd'hui, je me rends compte que ce n'est pas ce que je voulais. On peut dire que j'ai été trahi.

Il faudrait que je refasse une ou deux transplantations de plus, et en plus, ma calvitie progresse.

Il y a deux ans, je portais la casquette, et, aujourd'hui, je la porte toujours.

Je suis toujours au même point. »

Eh bien, bravo ! Monsieur **Y** , Capillidermomachinchose, et Bravo ! Docteur **Z**, pour avoir « exploiter » le désespoir et la souffrance de cet étudiant, si vulnérable et déstabilisé par son alopécie.

Bravo ! à l'employée qui enlève les points de suture dans l'institut capillaire.

Décidément, dans le domaine des greffes de cheveux, on n'a pas encore tout vu.

Vive le commerce ! Adieu l'éthique !

De nombreux internautes vont découvrir ce témoignage émouvant d'authenticité.

Voici une démonstration lumineuse de compérage entre un commercial-capillaire et un « médecin-greffeur » dénué de compassion et de probité.

Comme vous venez de le lire, notre correspondant a failli avoir un accident sur l'autoroute, car le Docteur **Z**, lui avait administré une benzodiazépine, anxiolytique, qui entraîne une somnolence - un médecin, autrement plus digne que **Z**, nous a précisé que c'était une prémédication administrée avant la séance de greffes de cheveux -, et l'a laissé repartir, sans l'avoir opéré...et sans aucun état d'âme.

Sans le bon réflexe d'un automobiliste, notre correspondant n'aurait peut-être pas été là pour nous apporter son témoignage..

Qu'il en soit remercié.

Précision : Les documents en notre possession, en sus du témoignage, et qui émanent de l'institut capillaire **X**, montrent et démontrent, s'il en était besoin, l'abus de confiance, dans toute l'acception du terme, dont a été victime notre correspondant.

Tôt ou tard, **Y**, le capillidermomachinchose et le docteur **Z** se reconnaîtront dans ce témoignage, et nous les mettons au défi de saisir la justice pour diffamation ou dénonciation calomnieuse. Ce sera alors l'occasion pour les magistrats de découvrir les scandaleuses pratiques de ces instituts capillaires, payés à la commission directe ou indirecte, en « rabattant » des patients pour un médecin-greffeur, et ce, au préjudice de personnes vulnérables, parce que désespérées.

Là, le rapport de force serait différent.

Nous prenons le pari qu'ils n'en feront rien, trop heureux (trop peureux ?) de continuer leur infâme business.